

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 37 (1945)  
**Heft:** 9

## Titelseiten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

37<sup>me</sup> année

Septembre 1945

N° 9

## Les conditions d'existence en Grande-Bretagne à l'issue de la guerre en Europe.

Par *Fritz Gmür*.

Telle qu'elle se présente actuellement, c'est-à-dire à l'issue de la guerre en Europe, la situation économique générale — qu'il s'agisse des salaires, du ravitaillement en articles de première nécessité ou d'autres domaines — revêt du point de vue international une importance essentielle en ce sens qu'elle constitue un point de départ. C'est pourquoi nous sommes particulièrement reconnaissants à Fritz Gmür de nous exposer, chiffres à l'appui, les conditions d'existence en Grande-Bretagne, où il a fait récemment un voyage d'études, et nous recommandons vivement aux fédérations affiliées de lire avec la plus grande attention l'intéressant article que voici. R.

### I. Le revenu du travail.

Le Ministère britannique du travail procède chaque semestre à des enquêtes sur les revenus et sur les horaires de travail dans seize branches économiques importantes (non compris l'agriculture, l'extraction du charbon, les chemins de fer, les chantiers navals, les dockers, les fonctionnaires des services publics, les employés de bureau de l'économie privée, le personnel des magasins, les voyageurs de commerce et le service domestique). Les derniers chiffres publiés par la « Ministry of Labour Gazette » de février 1945 concernent le mois de juillet 1944. Ils portent sur 53 600 employeurs occupant environ 6 millions de salariés et ont trait au *gain brut* hebdomadaire, y compris les allocations de renchérissement, mais à l'exclusion des taxes officielles sur le revenu et des primes obligatoires d'assurance, lesquelles sont encaissées par l'employeur à l'instar de ce qui se fait chez nous pour les contributions aux caisses de compensation en faveur des mobilisés. Voici donc les gains moyens enregistrés pendant la première semaine du mois de juillet 1944 (1 s = 87 ct.; 1 d = 7,2 ct.):